

RAPPORT DU JURY DE L'ÉPREUVE D'ANGLAIS C.R.P.E. 2003

1^{ère}. PARTIE (15 points)

EXPOSE ET ENTRETIEN A PARTIR DE LA DOUBLE ÉCOUTE D'UN DOCUMENT AUTHENTIQUE ANGLO-SAXON D'ENVIRON 2 MINUTES.

- Cette épreuve a pour objectif de tester la compréhension orale et le niveau de maîtrise en expression orale (fluidité, richesse, correction grammaticale, syntaxique et phonologie).
- Les documents proposés abordent des thèmes d'actualité : éducation, environnement, technologie, culture, politique. Parmi les sujets proposés cette année on peut citer : l'accident de la navette Columbia, le clonage par les Raëliens, la couche d'ozone, les « emballages » de monuments par l'artiste Christo...
- Les extraits proviennent de différents pays anglo-saxons. Il est donc nécessaire pour les candidats de se familiariser aux différents accents de la langue anglaise.
- Suite à cette écoute, il est attendu du candidat une restitution la plus exhaustive possible de ce qui a été compris. Il est à noter qu'un sujet, dont le contenu est totalement étranger au candidat, peut entraîner des contresens portant sur l'essentiel du message. Lors de l'entretien avec le jury, il est recommandé au candidat d'exprimer un point de vue personnel sur le sujet. Pour cela, il est nécessaire de le connaître et d'avoir un bagage linguistique suffisant pour l'exprimer.
- Dès la première écoute, il est recommandé de prendre des notes avec une organisation « aérée » permettant l'ajout d'informations lors du deuxième passage.

Pour cette épreuve, il est indispensable :

- de posséder une bonne maîtrise de la langue afin de s'exprimer avec un minimum de fluidité et de spontanéité ;
- de développer ses capacités de compréhension par l'écoute de la radio, tv, sites internet, vidéos de différents pays anglo-saxons ;
- d'avoir une pratique régulière de la langue (voyages, stages, communication avec des locuteurs natifs...) ;
- de s'intéresser à l'actualité et d'avoir des connaissances de base des pays anglo-saxons.

2^{ème}. PARTIE (5 points)

EXPOSE ET ENTRETIEN A PARTIR DE L'ANALYSE D'UN EXTRAIT DE MANUEL OU D'UN DOCUMENT AUTHENTIQUE.

- L'analyse du document se fait à partir des nouveaux programmes en vigueur, en particulier des points saillants qui les démarquent de l'initiation et de la sensibilisation.
 - les aspects linguistiques en terme de compétences ;
 - une première réflexion sur la langue ;
 - la place de l'écrit...
- A partir de cette mise en relation avec les I.O., l'analyse s'articule autour de deux axes : les contenus linguistiques et leur mise en œuvre.
- Le repérage des difficultés des éléments linguistiques proposés reste encore superficiel. Les pré-requis nécessaires et les prolongements possibles en terme de contenus sont souvent peu précis. Cela est pourtant indispensable dans une épreuve de langue.
- Peu de candidats font un lien entre les activités proposées et les compétences (compréhensions orale et écrite, productions orales et écrite). Cela les aideraient pourtant à envisager les prolongements possibles qui sont encore le plus souvent présentés en terme d'activités.
- Pour certains candidats, cette analyse portant sur la langue est difficile par un manque de maîtrise linguistique suffisante.
- Lorsque des prolongements culturels peuvent être proposés, il est indispensable de posséder des connaissances de base dans ce domaine.
- Il est souhaitable d'avoir un regard critique du document proposé.

Il est indispensable de se présenter à cette épreuve avec un minimum de préparation. Un candidat ne doit pas choisir cette option par défaut... De vagues souvenirs ne sont pas suffisants pour espérer avoir la moyenne. Cette épreuve se prépare très en amont du concours.